



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 02 janvier 2017

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par  
antoine.schwartz@moselle.gouv.fr  
03 87 28 30 87

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**16 A rue Principale**  
**57910 FRIBOURG**

**Objet :** Dossier d'autorisation et DIG concernant le projet de travaux de renaturation et d'entretien du ruisseau de Langatte et des ses affluents sur les bans communaux de Diane Capelle, Kerprich Aux Bois, Langatte, Rhodes, Dolving, Gosselming, Haut Clocher, Oberstinzel, Fribourg et Languimberg.

**Réf :** AS/ SGMS

**P.J :** - Copie arrêté

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, sous ce pli, copie de l'arrêté n°2016-DDT/SABE/EAU n°45, en date du 22 décembre 2016, portant autorisation, au titre du code de l'environnement, du projet de renaturation du ruisseau de Langatte et de ses affluents visé en objet.

Cet arrêté doit être mis à la disposition de tout intéressé souhaitant le consulter.

Par ailleurs, l'arrêté ci-joint devra être affiché dans votre commune suivant les usages locaux, pendant une durée minimale d'un mois.

D'autre part le dossier de l'opération envisagée dont un exemplaire vous sera communiqué pour attribution par la Communauté de Communes de l'Etang du Stock, maître d'ouvrage, doit également être mis à la disposition du public pendant un délai de deux mois à compter de la publication de l'arrêté.

Je vous remercie de m'adresser un procès verbal constatant l'accomplissement de ces formalités et précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau,  
*PI, la chargée de mission Police de l'eau*  
VALÉRIE ANTOINE POTIER

*Chantal BICHLER*

